



JANVIER 2021

LES PEUPLES INDIGÈNES D'AMAZONIE BRÉSILIENNE MENACÉS : CONSÉQUENCE DE LA POLITIQUE «ÉCOLOPHOBE» DU PRÉSIDENT JAIR BOLSONARO



© Raoni Metuktire en 2019, AFP

ÉCRIT PAR PAULINE LEPAIN



Pauline Lepain a d'abord suivi des études en Droit international et européen, avant de se tourner vers un Master 2 Géopolitique et Sécurité internationale à l'Institut catholique de Paris. Passionnée par la défense et la promotion des droits humains, elle a rédigé un mémoire sur l'utilisation des violences sexuelles comme armes de guerre en temps de conflit et leur instrumentalisation comme stratégie politique.



INTRODUCTION

Sur une population de 310 300 000 habitants, le Brésil compte environ 900 000 indigènes, répartis en 305 tribus. Ces dernières ne représentent qu'une infime partie du peuple brésilien, mais bénéficient d'une forte protection constitutionnelle du fait de leur extrême vulnérabilité. Les gouvernements brésiliens ont toujours voulu assimiler les populations indigènes à la population nationale, afin de s'appropriier leurs terres au bénéfice de l'expansion économique (construction de routes, exploitation des sols...). Mais cette politique d'assimilation a pris fin avec la Constitution fédérale de 1988, qui les considère non plus comme des sujets sous tutelle mais comme des sujets de droits individuels et collectifs avec un droit originaire, afin qu'elles puissent jouir de leur droit constitutionnel d'usage exclusif de leurs terres.

La démarcation des terres indigènes incombait jusqu'en 2019 à la Fondation Nationale pour l'Indien (FUNAI), en charge de la protection et de la promotion des droits des peuples autochtones du Brésil. Cependant, l'élection de Jair Bolsonaro à la présidence du pays a renversé l'ordre jusqu'à établi. Déjà adepte des provocations et d'un discours radical avant les présidentielles, il a décidé une fois élu de former un cabinet « écolophobe », s'appliquant à affaiblir les mécanismes de protection de l'environnement et des populations indigènes au nom du développement. C'est là la priorité du président, qui considère les droits accordés aux ancestraux groupes autochtones comme un frein au développement économique du Brésil, allant même jusqu'à invoquer un argument surprenant : les indigènes devraient jouir des mêmes droits que les agriculteurs qui jouxtent leurs terres, ce qui justifierait leur expropriation au nom du libéralisme économique. Il va sans dire que ce ne seraient pas les bénéficiaires immédiats des dites propriétés, les demandes d'exploitation de toutes sortes ayant explosé depuis l'arrivée de Bolsonaro au pouvoir. Il entend bien lutter contre « l'activisme écologiste chiite », expression qui signifierait le radicalisme écologiste...

Le démantèlement institutionnel amorcé par Bolsonaro

Dès son premier jour d'exercice présidentiel, Bolsonaro a dissous le Conseil national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA), espace de dialogue entre les différents acteurs de la société civile et le gouvernement. Son objectif premier était de lutter contre la faim, qui inscrivait encore jusqu'en 2014 le Brésil sur la carte de la faim de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)¹.

¹ Mourad KAMEL, « Comment Jair Bolsonaro s'aproprie méthodiquement la protection de l'environnement », *Ouest France*, 24 août 2019 : <https://www.ouest-france.fr/monde/bresil/ou-comment-bolsonaro-sape-methodiquement-les-protections-l-environnement-6489753>



Le lendemain, il poursuit sa lancée destructrice en confiant la direction de la Fondation nationale pour l'Indien (FUNAI) à Ricardo Salles, figure forte de l'agro-business et accusé d'œuvrer davantage pour favoriser l'industrie agroalimentaire que pour la protection des populations indigènes et de leurs terres. Ce dernier considère d'ailleurs le réchauffement climatique comme un « problème secondaire », L'une de ses premières mesures fut par ailleurs la réduction du montant des amendes infligées aux exploitants forestiers et aux agriculteurs qui contreviennent aux réglementations environnementales². Le 5 février 2020, le président brésilien a suscité la polémique en nommant un ancien évangéliste, Ricardo Lopes Dias, à la tête de la FUNAI. « Un loup dans la bergerie », selon Sarah Shenker, du groupe de défense des droits des autochtones Survival International³. Beto Morubo, chef de l'Unijava (Union des peuples autochtones de Vale do Javari), à l'instar de nombreux peuples autochtones, s'inquiète de cette nomination, qu'il juge « néfaste » pour les intérêts des populations indigènes, mais favorable aux enjeux du secteur de l'agro-industrie et des évangélistes.

Bolsonaro a également limogé les principaux cadres de l'Institut brésilien de l'environnement (IBAMA), chargé de lutter contre les délits environnementaux et de contrôler le respect de la législation environnementale, mais aussi ceux de l'Institut Chico Mendes (ICMBIO), responsable de la mise en œuvre de la politique nationale des aires protégées⁴, sans parler des coupes budgétaires conséquentes que ces entités ont subi. Prévue par un décret, l'élimination des équipements utilisés pour les délits environnementaux n'a pas été au goût du président, qui a tout simplement décidé d'interdire l'incendie des véhicules et des machines utilisés pour l'exploitation forestière illégale⁵.

Au printemps 2019, 95% des fonds destinés aux politiques de lutte contre le changement climatique étaient bloqués⁶. Toutes ces manœuvres de désarticulation du système préexistant à l'élection du nouveau président témoignent de l'augmentation du poids des lobbys agroalimentaires au sein des décisions gouvernementales et présidentielles. En effet, depuis l'élection de Bolsonaro, des centaines de pesticides ont été approuvés au Brésil, la très grande

² Clémence BARRAL, « Politique économique, sécurité, environnement : à quoi ressemble le Brésil de Bolsonaro ? », *Le Figaro International*, 28 août 2019 : <https://www.ouest-france.fr/monde/bresil/ou-comment-bolsonaro-sape-methodiquement-les-protections-l-environnement-6489753>

³ Ségolène ALLEMANDOU, « Brésil : polémique après la nomination d'un évangéliste pour protéger les tribus autochtones isolées », *France 24*, 8 février 2020 : <https://www.france24.com/fr/20200208-br%C3%A9sil-pol%C3%A9mique-apr%C3%A8s-la-nomination-d-un-%C3%A9vang%C3%A9lique-pour-prot%C3%A9ger-les-tribus-autochtones-isol%C3%A9es>

⁴ Camilo ROCHA, « Os ataques a órgãos de proteção ambiental. E o clima de tensão », *Nexo*, 30 novembre 2019 : <https://www.nexojornal.com.br/expresso/2019/11/29/Os-ataques-a-%C3%B3rg%C3%A3os-de-prote%C3%A7%C3%A3o-ambiental.-E-o-clima-de-tens%C3%A3o>

⁵ *Ibid.*

⁶ Catherine GOUËSET, « Brésil : avec Bolsonaro, la facture est déjà salée pour l'environnement », *L'Express*, 1^{er} juillet 2019 : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique-sud/bresil-avec-bolsonaro-la-facture-est-deja-salee-pour-l-environnement_2087183.html



majorité d'entre eux étant interdite d'utilisation en Union européenne. Pourtant c'est bien le marché européen qui est le destinataire privilégié des cultures brésiliennes telles que le soja et le maïs. Il a également apporté un changement notable à la réglementation sur la classification des pesticides en fonction de leur dangerosité : désormais, seuls les produits dont l'ingestion ou le contact risquent d'entraîner la mort sont inclus dans les catégories « hautement toxique » et « extrêmement toxique ». Ainsi, tous les produits dont on a déjà prouvé les conséquences désastreuses telles que des ulcères, la corrosion cutanée et cornéenne et même la cécité, sont déplacés vers les catégories inférieures, laissant ainsi croire aux utilisateurs que le risque est moindre voire anecdotique⁷.

La porte ouverte aux trafics et à l'exploitation illégale de l'Amazonie brésilienne

Invoquant l'argument de la nécessité d'assimiler les indigènes au reste de la population brésilienne, Bolsonaro défend ardemment l'exploitation de leurs terres, notamment afin d'y élever du bétail. Le 5 février 2020, il a approuvé un projet de loi autorisant l'exploitation minière et agricole sur les territoires indigènes, pourtant protégés⁸. Le problème majeur est que les invasions sur les terres se multiplient, et avec elles les violences commises à l'encontre des populations démunies et vulnérables.

Parmi toutes les mesures prises par le président et qui tendent à créer l'encouragement et le sentiment d'impunité dont bénéficient les investisseurs agricoles et miniers, l'on compte la légalisation du port d'arme en zone rurale⁹. Contre deux assassinats d'indigènes en 2018, on en compte sept en 2019. Parmi eux Paulo Paulino, de la tribu Guajajara, le 1^{er} novembre 2019. Il faisait partie des figures emblématiques des Gardiens de la forêt, un groupe composé d'indigènes qui ont pris les armes pour défendre la forêt amazonienne et les leurs, face à un sentiment d'insécurité grandissant et au vol de bois sur leurs terres, sans que les autorités n'agissent pour arrêter la commission de ces crimes proscrits par la loi et la Constitution brésiliennes.

C'est là un autre fléau bien connu : la déforestation de la forêt amazonienne. D'après l'Institut national de recherches spatial (INPE), la déforestation de la forêt amazonienne au Brésil s'est fortement accrue en seulement une année : entre août 2019 et juillet 2020, elle a augmenté

⁷ Pedro GRIGORI, « Agrotóxicos : regras de Bolsonaro aumentam riscos para trabalhadores rurais », *Carta Capital*, 1er août 2019 : <https://www.cartacapital.com.br/sociedade/agrotoxicos-regras-de-bolsonaro-aumentam-riscos-para-trabalhadores-rurais/>

⁸ NC, « Au Brésil, Bolsonaro approuve un projet de loi sur les terres indigènes », *L'Express*, 6 février 2020 : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique-sud/au-bresil-bolsonaro-approuve-un-projet-de-loi-sur-les-terres-indigenes_2117475.html

⁹ NC, « Jair Bolsonaro à l'ONU : l'Amazonie n'appartient pas au patrimoine de l'humanité », *RFI*, 24 septembre 2019 : <https://www.rfi.fr/fr/ameriques/20190924-onu-bresil-jair-bolsonaro-environnement-amazone>



de 9,5% par rapport à la même période l'année précédente¹⁰. Des exploitants agricoles mettent tous les ans le feu aux terres afin de déboiser pour ensuite y installer du bétail. Cependant, avec le discours présidentiel négateur du réchauffement climatique et des conséquences négatives de la déforestation, un sentiment d'impunité totale et même d'encouragement s'est emparé de l'agro-industrie. Même si les droits les plus fondamentaux des autochtones sont constitutionnellement protégés, le vide institutionnel actuel permet aux trafiquants de les violer sans être inquiétés.

Par ailleurs, l'exploitation aurifère pose elle aussi beaucoup de problèmes au niveau écologique, puisqu'environ trente tonnes d'or seraient illégalement commercialisées tous les ans dans le bassin de Tapajós, considéré comme le plus grand pôle d'extraction illégale d'or du Brésil¹¹. D'après l'avocat Luís de Camões Boaventura, titulaire du premier parquet général de Santarém, cette exploitation illégale serait permise par l'absence totale de contrôle de la chaîne économique de l'or, la légalité de ce dernier étant seulement attestée par une facture manuscrite. L'ampleur des moyens mis dans ces exploitations par les investisseurs et leur peu d'intérêt pour le respect de la loi et de la vie, rendent les populations indigènes très vulnérables. Leur santé est souvent gravement affectée par les métaux lourds rejetés dans les sols par les exploitations aurifères. Elles se font spolier leurs terres, menacer voire violenter.

Toutes ces attaques envers les autochtones les soumettent à la précarité et les privent d'habitations, se retrouvant parfois forcés à vivre sous des bâches au bord de la route, ou à devoir s'exporter en ville dans un environnement qu'ils ne maîtrisent pas ni n'affectionnent, et où ils souffrent de racisme, de discriminations et de problèmes de santé.

La pandémie de Covid-19 étroitement liée à la recrudescence des violences commises à l'encontre des indigènes

Les indigènes reportent ainsi des invasions de *fazendeiros*, c'est-à-dire des grands propriétaires terriens, des *garimpeiros*, autrement dit des chercheurs d'or, et des *madeireiros*, qui trafiquent le bois¹². Ces propriétaires et investisseurs n'hésitent pas à faire appel à des milices armées afin d'effrayer les populations résistantes en les menaçant, et dans le pire des cas en les assassinant. Ils ont par ailleurs encore une fois le soutien du président, qui a accusé les ONG

¹⁰ NC, « Brésil. L'accélération de la déforestation de l'Amazonie, une conséquence directe de la politique de Bolsonaro », *Amnesty International*, 2 décembre 2020 : <https://www.amnesty.fr/presse/brsil-lacclration-de-la-dforestation-de-lamazonie>

¹¹ Ciro BARROS, Não há segurança de que ouro do seu anel não é clandestino, *Amazonia*, 19 septembre 2019 : <https://amazonia.org.br/2019/09/nao-ha-seguranca-de-que-o-ouro-do-seu-anel-nao-seja-clandestino-diz-procurador-do-mpf/>

¹² Claire GATINOIS, « Brésil : la détresse des indigènes face au mépris de Jair Bolsonaro », *Le Monde*, 2 mars 2019 : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/03/02/brasil-la-detresse-des-indigenes-face-au-mepri-de-jair-bolsonaro_5430527_3210.html



environnementales d'avoir allumé les feux responsables de la destruction de dizaines de milliers d'hectares de forêt durant l'été 2019, afin d'obtenir plus de fonds et de dons. On se souvient des quatre pompiers volontaires de la Brigade des incendies d'Alter do Chao, qui avaient été accusés de pyromanie afin de pouvoir vendre des images chocs au Fonds mondial pour la nature (WWF), qui lui-même les aurait revendues afin de récolter des fonds, notamment auprès de l'acteur Leonardo DiCaprio. Ils furent relâchés deux jours après leur mise en détention, leur arrestation ayant provoqué un véritable tollé médiatique. Deux organisations brésiliennes ont quant à elles déposé plainte devant la Cour pénale internationale contre le président Bolsonaro, pour crimes contre l'humanité et incitation au génocide contre les indigènes¹³. Une enquête préliminaire a donc été ouverte par la présidente de la Cour, et pourrait avoir des conséquences très lourdes pour beaucoup d'entreprises si elle aboutissait à une condamnation. Toute participation financière même indirecte à la mise en œuvre des objectifs présidentiels de Bolsonaro pourrait être qualifiée de complicité à la violation des droits humains.

A cause de la diminution des contrôles de la police fédérale et de l'armée liée à la crise sanitaire engendrée par la pandémie de Covid-19, l'on constate une augmentation de l'exploitation illégale des terres indigènes. Les exploitants se rapprochent de plus en plus des peuples autochtones, ce qui accroît les risques de confrontations physiques, et donc de contagions. Cependant, la létalité de la Covid-19 est particulièrement forte chez les peuples indigènes, qui ont un système immunitaire inadapté aux maladies et virus auxquels sont confrontés les autres peuples. Sonia Guajajara, coordinatrice de l'Articulation des peuples autochtones du Brésil (APIB), ainsi que Enoque Taurepang, à la tête du Conseil indigène du Roraima (CIR), alertent sur le manque d'accès au matériel nécessaire à la lutte contre la Covid-19 pour les indigènes, qui ne bénéficieraient pas des kits d'hygiène promis par le gouvernement ni des produits de base tels que des tests de dépistage, des gants, des masques et du gel hydroalcoolique¹⁴. Le danger qui plane d'ordinaire sur la survie des populations indigènes de l'Amazonie brésilienne est d'autant plus d'actualité.

¹³ Thierry OGIER, « Impunis au Brésil, les crimes contre les autochtones échoient à la CPI », *Justice Info*, 13 décembre 2019 : <https://www.justiceinfo.net/fr/43278-impunis-bresil-crimes-contre-autochtones-echoient-cpi.html>

¹⁴ Anna Beatriz ANJOS et Vasconcelo QUADROS, « Coronavírus de um lado, invasores de outro: como está a situação dos indígenas no Brasil », *Publica*, 14 avril 2020 : <https://apublica.org/2020/04/coronavirus-de-um-lado-invasores-de-outro-como-esta-a-situacao-dos-indigenas-no-brasil/>



CONCLUSION

Victimes de crimes environnementaux et économiques couverts et même encouragés par le président Bolsonaro, les populations indigènes du Brésil se battent pour garder leurs terres et conserver leur mode de vie, droit déjà consacré par la Constitution mais partiellement mis en œuvre dans les faits.

Le président considère les lois de protection environnementale et des populations autochtones comme un frein au développement économique du Brésil, et a donc amorcé un démantèlement institutionnel au plus haut niveau de l'État, notamment en nommant des membres de cabinet et des responsables d'organismes « écolophobes », au service des lobbys agro-alimentaires.

Tout ce système s'appuie sur la crise sanitaire, qui menace davantage les peuples indigènes du fait de leur fragilité immunitaire et leur isolement. Privés d'un accès aux soins hospitaliers et médicaux adéquats à leur situation, ils sont d'autant plus exposés au danger de la Covid-19, qui par ailleurs va de pair avec l'augmentation des violences exercées à leur encontre par les exploitants qui s'approprient illégalement leurs terres, et propagent les maladies au sein de ces communautés déjà vulnérables.